

Assemblée Générale Mixte
Association des Amis de Vaux-le-Vicomte
Samedi 18 mars 2017
Procès-Verbal

Le samedi 18 mars 2017 à 19h15, les membres de l'Association des Amis de Vaux-le-Vicomte dont le siège est à Vaux-le-Vicomte 77950 MAINCY France, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au siège de l'association sur convocation écrite du président en date du 17 février 2017.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alexandre de Vogüé, président de l'association.
Il a été établi un registre des présences qui a été signé par les membres présents ainsi que par les représentants des membres non présents.

Il résulte de la feuille de présence que les membres présents (207) ou régulièrement représentés (432) correspondent à un total de 639 membres. Le quorum de 10% étant atteint (258 voix), l'Assemblée peut valablement délibérer. Le président ouvre la séance à 19h15.

Monsieur Sylvain THOMINET et Monsieur George LINDSAY sont nommés scrutateurs.

Le président met à la disposition de l'assemblée:

- un exemplaire de la lettre de convocation et ordre du jour
- un exemplaire des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- le registre des présences
- les pouvoirs

Le président donne lecture des différentes résolutions à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire est le suivant :

1. Suppression de l'article 9 des statuts. Cet article oblige l'association à mobiliser des fonds qui pourraient être utilisés à meilleur escient.

1ère résolution

La suppression de l'article 9 des statuts est mis aux voix :

- Aucune voix contre
- Aucune abstention

La première résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

1. Approbation du rapport moral (voir annexes)
2. Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2016. (voir annexes)
3. Affectation du résultat 2016
4. Renouvellement de Cyril Bordier au poste d'administrateur
5. Election de deux administrateurs
6. Renouvellement du Commissaire aux Comptes principal et élection d'un Commissaire aux Comptes suppléant
7. Présentation du budget prévisionnel 2017 et des projets d'investissement 2017

8. Questions diverses

1ère résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport moral relatif à l'exercice 2016, approuve les opérations présentées dans ce rapport.

La première résolution est mise aux voix:

- Aucune voix contre
- Aucune abstention

La première résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier relatif à l'exercice 2016, approuve les comptes traduits et résumés dans ce rapport et donne quitus de sa gestion au conseil d'administration.

La deuxième résolution est mise aux voix:

- Aucune voix contre
- Aucune abstention

La deuxième résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème résolution

L'assemblée générale décide de reporter au passif du bilan de l'exercice 2017 les recettes excédentaires de l'exercice 2016 s'élevant à 25 153 €, à la rubrique Report à nouveau.

La troisième résolution est mise aux voix:

- Aucune voix contre
- Aucune abstention

La troisième résolution est adoptée à l'unanimité.

4ème résolution

Le mandat de M. Cyril Bordier au poste d'administrateur arrive à échéance. M. Bordier est seul candidat à sa succession.

Le renouvellement est mis aux voix:

- Aucune voix contre
- Aucune abstention

M. Cyril Bordier est renouvelé à son poste d'administrateur.

5ème résolution

L'assemblée générale élit à bulletin secret deux administrateurs en remplacement de Mme Cristina de Vogüé, qui atteint la limite d'âge prévue par les statuts, et M. Ascanio de Vogüé, démissionnaire. Trois membres de l'association ont proposé leur candidature.

Mme Pascaline Favard : 550 voix - ELUE

Mme Françoise Lefèbvre-Esanou : 91 voix - ELUE

M. Jean-Michel Franchet : 76 voix - NON ELU

6ème résolution

Le mandat de Monsieur Jean-Luc Houdart au poste de Commissaire aux Comptes principal arrive à échéance. M. Houdart est candidat à sa propre succession.

Madame Carole Cherrier est candidate au poste de Commissaire aux Comptes suppléante en remplacement de Monsieur Gérard Malbert, parti à la retraite.

Le vote est mis aux voix :

- Aucune voix contre
- Aucune abstention

Monsieur Jean-Luc Houdart est renouvelé au poste de Commissaire aux Comptes principal et Madame Carole Cherrier est élue Commissaire aux Comptes suppléante.

Signatures (précédées de la mention « Lu et approuvé »)

Pascale Coffinet
Trésorière

Alexandre de Vogüé
Président

Armand de Villoutreys
Secrétaire Général